DEPARTEMENT

DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016

Délibération n° 2016.10.280

Centre équestre de "La Tourette" - Délégation du service public confié à l'association "l'Etrier Charentais" : rapport annuel du délégataire - Année 2015

LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

Absent(s) :

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

DELIBERATION N° 2016.10.280

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION / EQUIPEMENTS SPORTIFS	Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

CENTRE EQUESTRE DE "LA TOURETTE" - DELEGATION DU SERVICE PUBLIC CONFIE A L'ASSOCIATION "L'ETRIER CHARENTAIS" : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE 2015

Par convention de délégation de service public du 1er septembre 2012, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a confié à l'association « l'Etrier charentais » la gestion du centre équestre de « La Tourette » pour une durée de 8 ans jusqu'au 31 août 2020.

Cette convention prévoit la réalisation d'un rapport annuel d'activité.

Ce rapport rappelle notamment :

- l'évolution du nombre de licenciés
- les travaux réalisés en 2013/2014 et 2014/2015
- le bilan financier des exercices 2013/2014 et 2014/2015

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 6 septembre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 27 septembre 2016,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport présenté par l'association « L'Etrier Charentais » pour la saison 2014/2015.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **14 octobre 2016**	**Affiché le :** **14 octobre 2016**

GESTION DU CENTRE EQUESTRE DE LA TOURETTE
SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 2014/2015

Par délibération n° 158 du 5 juillet 2012 la communauté d'agglomération a reconduit l'association « l'Étrier Charentais » comme délégataire de la DSP du centre équestre de la TOURETTE pour une période de 8 ans, soit jusqu'au 31 août 2016.

La convention de service public se caractérise par l'exploitation par le délégataire à ses risques et périls du service public de gestion du centre équestre en ce qui concerne notamment :

- L'élaboration d'un schéma général de fonctionnement de l'établissement, d'un planning d'occupation des installations et des équipements annexes comprenant les activités d'enseignement et de pratique des activités équestres et le développement touristique du centre ;

- L'élaboration d'un budget prévisionnel de fonctionnement présentant les charges et recettes de la délégation de service uniquement ;

- L'obligation de renouveler les équipements et matériels confiés au titre de la délégation ;

- L'entretien et la surveillance des locaux et espaces extérieurs hors espaces verts (y compris la maintenance et l'entretien des locaux techniques) ;

- La continuité des contrats de travail, encadrement et formation des personnels affectés à la délégation ;

- La fourniture des fluides (eau et énergie) et des services de télécommunication nécessaire à la gestion du site par le délégataire ;

- La programmation et l'organisation de tout type d'activités contribuant au développement et à la mise en valeur de la pratique équestre ainsi que la communication auprès du public sur les activités et, le cas échéant, les évènements organisés par le délégataire ;

- Le paiement par le délégataire d'une redevance ;

- La mise en œuvre d'un service public d'enseignement et de pratique des activités équestres avec des moniteurs qualifiés ;

- La promotion du cheval (compétitions et manifestations) et la sensibilisation du public de l'agglomération aux activités équestres tant sportives que ludiques ;

- L'organisation avec l'aide de la collectivité de deux manifestations :

  - La semaine du cheval,
  - Festijump.

Afin d'exécuter sa mission, le délégataire dispose de plusieurs biens mis à disposition par GrandAngoulême :

- 4 carrières,
- 1 club house et un espace hébergement (552 m^2) comprenant 2 logements, 1 salle, 4 chambres, 2 dortoirs, vestiaires et sanitaires,
- 1 maison du cheval faisant office de bureaux administratifs de 81 m^2,

- 1 bâtiment :
  - un manège olympique couvert avec club house,
  - des boxes destinés aux chevaux et poneys,
  - un espace composé de bureaux sellerie,
  - une extension de 1 162 m^2,
  - un manège à poneys,
  - des boxes à chevaux et poneys,
  - un garage,
  - un hangar à fourrage et une fumière attenante,
  - les équipements de plein air se situent sur un terrain appartenant à la SCI de l'hippodrome de la Tourette (54 364 m^2) loués par GrandAngoulême en vertu d'un bail emphytéotique dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2023.

La rémunération du délégataire est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation. En contrepartie des charges qui lui incombent dans l'exécution de la convention, le délégataire bénéficie de :

- La perception des recettes auprès des usagers selon les tarifs approuvés par le délégant ;
- La garantie de recettes versée par le délégant en contrepartie des missions et sujétions de service définies par la présente convention :

- Une réduction pour les activités à destination de tous les cavaliers ayant élu domicile sur le territoire de GrandAngoulême
- Une réduction sur les frais de dossier à destination de tous les cavaliers ayant élu domicile sur le territoire de GrandAngoulême
- Une réduction à destination de tous les cavaliers de moins de 18 ans présentant des quotients familiaux inférieurs à 500
- Une réduction à destination des ALSH, CSCS et maison de jeunes du territoire de GrandAngoulême
- 10 séances gratuites à destination des écoles primaires du territoire de GrandAngoulême

Compte tenu des spécificités du service public délégué, GrandAngoulême participe financièrement à la réalisation du service. Ce montant est réévalué chaque année par indexation.

Pour la saison 2014-2015, la participation est de 98 500€. De plus, une participation en 2015 de 35 000 € HT pour la réalisation des manifestations a été octroyée.

En contre-partie de l'occupation de cet équipement, le délégataire verse une redevance d'occupation du domaine public de 11 500 € pour 2015.

Les investissements d'entretien et d'amélioration de cette structure par la collectivité sur ces dernières années s'élèvent à 1 765 500 €, ce qui a permis de retrouver des conditions d'exploitation très satisfaisantes.

12 salariés œuvrent au bon fonctionnement du centre équestre.

Avec le centre équestre de « La Tourette », GrandAngoulême dispose d'un équipement sportif très performant possédant une excellente notoriété régionale dans le milieu équestre associatif et professionnel, lui conférant une place de première importance parmi les structures du Poitou-Charentes avec 458 cavaliers (380 de l'agglomération) dont 130 compétiteurs.

Les activités proposées par l'association sont :

- ✓ l'école d'équitation avec le baby poney (forte progression), le poney club, le cheval,
- ✓ la pension pour les chevaux.
- ✓ les compétitions (concours) sur site et hors site :
  - Sauts d'obstacles CSO,
  - TREC,
  - Dressage,
  - Voltige,

Durant la saison sportive 2014/2015 (1er septembre / 31 août), « l'Etrier Charentais » a organisé trois manifestations majeures ainsi que des concours et challenges lui permettant de réaliser un bénéfice sur ces événements à hauteur de 53 924 € : La semaine du cheval, FESTI JUMP et le concours de sauts d'obstacles de printemps FESTIPRO.

Les écoles Ferdinand BUISSON, Georges Sand et Jean MOULIN de l'agglomération, (64 élèves) ont profité gratuitement de plusieurs séances en demi-journées d'équitation.

Le collège de Chavagnes et le lycée de l'oisellerie (84 élèves) ont pratiqué également l'équitation par séances scolaires

566 jeunes des centres sociaux et des ALSH ont profité de séances avec une remise de 50 %

Nombre d'heures d'équitation :

Shetland : 3880 heures

Poney : 8176 heures

Chevaux : 6363 heures

Il a été entendu avec le délégataire que la présentation des comptes d'exploitation permettait de bien différencier l'exercice comptable de l'association l'Étrier Charentais (délégataire) de celui de de la délégation de service public du centre équestre de La Tourette. À ce sujet, le compte analytique présenté est uniquement celui de la DSP du centre équestre de la Tourette.

SAISON 2014/2015

En 2014/2015, le centre équestre (DSP) a réalisé un résultat du compte d'exploitation négatif de 13 614 € avec des recettes d'un montant de 599 605 €.

L'Étrier Charentais (délégataire) a réalisé, en 2014/2015, un résultat du compte d'exploitation négatif de 6 749 € avec des recettes d'un montant de 228 479 €.

Le résultat de l'exercice global est de – 20 361 €.

Les principaux éléments du compte de résultat de la DSP 2014/2015 sont les suivants :

Dépenses DSP	Montants en €	Recettes DSP	Montants en €
Salaires	329 803 €	Adhésions	6 795 €
Alimentation	72 552 €	Ecole d'équitation	207 586€
Frais d'entretien écurie	33 572 €	Pensions	73 138 €
Charges locatives et redevance DSP	30 222 €	Pôle équestre	25 077 €
Entretien Divers	10 470 €	Autres Recettes	22 619 €
Frais de gestion	16 546 €	Divers	22 360 €
Autres Charges	108 525 €	Redevance GrandAngoulême	98 517 €
Redevance DSP	11 529 €	Participation AS ETRIER	82 544 €
		Remboursement contrats aidés	60 969 €
TOTAL dépenses	613 219 €	TOTAL recettes	599 607 €
Résultat DSP			-13 612 €

Charges Etrier Charentais	Montants en €	Recettes Etrier Charentais	Montants en €
Manifestations	117 683 €	Adhésions	19 122 €
Déplacement concours	33 668 €	Ecole de sport	34 749 €
Missions et réceptions	1 333 €	Manifestations	171 608 €
Rémunérations de l'Etrier Charentais DSP	82 544 €	Subventions	3 000 €
TOTAL dépenses	235 229 €	TOTAL recettes	228 479 €
Résultat Etrier Charentais 2014 / 2015			- 6 749 €

SAISON 2013/2014

En 2013/2014, la DSP du centre équestre a réalisé un résultat du compte d'exploitation positif de 1 593 € avec des recettes d'un montant de 612 337 €.

L'Étrier Charentais a réalisé, en 2013/2014, un résultat du compte d'exploitation positif de 1 972 € avec des recettes d'un montant de 235 716 €.

Le résultat de l'exercice global est de 3 566 €.

Les principaux éléments du compte de résultat de la DSP 2013/2014 sont les suivants :

Charges DSP 2013 / 2014	Montants en €	Recettes DSP 2013 / 2014	Montants en €
Salaires et Charges	341 920 €	Droits d'inscription	5 610 €
Alimentation	62 985 €	Ecole d'équitation	200 078 €
Frais d'entretien écurie	30 888 €	Pensions	62 566 €
Charges locatives	36 406 €	Pôle équestre régional	19 740 €
Frais de gestion	18 979 €	Autres recettes	22 924 €
Entretien divers	9 017 €	Divers	58 872 €
Redevance DSP	11 803 €	Garantie de ressources	100 862 €
Autres charges	98 746 €	Rémunérations de l'Etrier Charentais et aides salariales de l'Etat	141 685 € Dont 85 815 €
TOTAL dépenses	610 746 €	TOTAL recettes	612 340 €
Résultat DSP			1 593 €

Charges Etrier Charentais 2013 / 2014	Montants en €	Recettes Etrier Charentais 2013 / 2014	Montants en €
Manifestations	112 690 €	Adhésions	17 718 €
Déplacement concours	32 848 €	Ecole de sport	36 657 €
Missions et réceptions	2 391 €	Manifestations	178 341 €
Rémunérations de l'Etrier Charentais DSP	85 815 €	Subventions	3 000 €
TOTAL dépenses	233 744 €		235 717 €
Résultat Etrier Charentais 2013 / 2014			1 973 €

Analyse de la qualité de service :

Ouverture de l'équipement de 7h 30 à 21 h30

Secrétariat : lundi à samedi de 9h à 12h et 13h30 à 19h

École d'équitation : Lundi de 14h à 21h
Mardi à samedi de 9h à 12h30 et 14h à 21h

Animations du dimanche : tous les dimanches de 9h à 12h 30
3 manifestations par an : FESTIJUMP, FESTIPRO et la semaine du cheval (entrée public gratuite)

Les conditions tarifaires pour tous les types d'utilisateurs sont conformes à la convention d'affermage et validés annuellement par le Conseil communautaire GrandAngoulême.

Fonctionnement et coût énergétique :

EAU : arrosage plus important en raison de période de sécheresse (étude pour la récupération de l'eau de pluie (investissement lourd).

ELECTRICITE et CHAUFFAGE : la consommation d'électricité a augmenté depuis l'installation d'un régulateur de pression de la pompe installé sur cet exercice.

DECHETS : facture de 3200€ de redevance pour la première année.

EAUX USEES : nouveau contrat d'entretien de la fosse mis en place, pompage complet 1an sur 2 et écrémage la 2ème année.

L'étrier charentais

RAPPORTS DU DELEGATAIRE

ANNEE 2014-2015

Centre Equestre La Tourette - 15 route de la petite Tourette - 16 400 LA COURONNE
Tél : 05.45.61.25.20 Courriel : club@etrier-charentais.com

L'étrier charentais

SOMMAIRE

- **RAPPORT D'ACTIVITE**

  ACTIVITE
  - FREQUENTATION
  - MOYENS MIS EN ŒUVRE

  ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE
  - OUVERTURE DE L'EQUIPEMENT
  - AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCESSIBILITE

  COMPTE RENDU TECHNIQUE

  PHOTOS DES TRAVAUX REALISES

- **RAPPORT FINANCIER**

  RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
  COMPTES CONSOLIDES DES EXCERCICES 2012-2013 et 2013-2014
  COMPTES ANALYTIQUES DES EXCERCICES 2012-2013 et 2013-2014

- **PRESSE**

- **CONTRATS ET RAPPORTS DE MAINTENANCE**

I / RAPPORT D'ACTIVITE

FREQUENTATION

Nombre d'usagers

	2014-2015				2013-2014			
	- 8 ans	8 à 17 ans	+ 18 ans	Total	- 8 ans	8 à 17 ans	+ 18 ans	Total
Agglo	92	246	120	**458**	76	230	142	**448**

Ecoles

2014-2015		2013-2014	
*Collège Chavagnes	20	*Collège Chavagnes	20
* Lycée de L'Oisellerie	64	* Lycée de L'Oisellerie	60
	0	* Collège de la Couronne	24
	84		**104**

FORMATION

Formation BPJEPS "Mention Equitation"

Depuis 1986 l'ETRIER a formé 104 moniteurs d'équitation

	2014-2015	2013-2014
2ème année		**4 Stagiaires/4 ont obtenu le diplôme:** Marion Tarbel, Hélène Seguin, Agathe Janin, Audray Béjard
1ère année	Anne Sandra Pinard Chloé Riollet Emilie Duschene Victoire Laroche	Estelle Cherfallot

Rentrée 2014

Le club a obtenu le renouvellement de l'habilitation à la formation BPJEPS Activités Equestres " Mention Equitation" par la D.R.J.S.C.S.(avec le CFPPA de L'Oisellerie comme prestataire de service)

5 stagiaires sont entrées en formation en septembre 2014 :

Anne Sandra Pinard, Léa Léonard, Chloé Riollet, Emilie Duchesne, Victoire Laroche

Léa Léonard a abandonné la formation pour se diriger vers une autre orientation professionnelle

Rentrée 2015: 2 Stagiaires Davina Dupré et Cécile Imbert ont intégré la formation en septembre 2015 en 2ème année.

Rentré 2015

Formation Certification de Formation Propfessionnelle Assistant Soigneur Animateur

Octobre 2015 1 Stagiaire Joan Grenier est entrée en formation CQP ASA

Habilitation Service Civique: entrée en novembre 2015, Emma Pastor qui en outre de sa mission de service publique a suivi les cours de l'UC8 BPJEPS Mention Equitation qui lui manquant pour pouvoir enseigner.

Nombre d'heures d'Equitation

2014-2015			2013-2014			
Shetland	Poney	Chevaux	Shetland	Poney	Chevaux	
3880	8176	6363	3718	7944	6356	
18 419			18 018			2,18%

Accidentologie

2014-2015	7	2013-2014	3

Chutes occasionnant un traumatisme nécessitant une déclaration à l'assurance fédérale.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Salariés

7 Salariés permanents - 5 Emploi Aidés

	2014-2015			2013-2014	
Titulaires	1 Directrice	Cathy GASSOUT	CDI	Idem	
	1 Secrétaire Comptable	Françoise HARDY	CDI	Idem	
	3 Enseignantes	Delphine RAT	CDI	Idem	
	Diplômées d'Etat	Angélique RENOU	CDI	Idem	
		Ondine LAUNAY	CDI	Julie LEMELINER	
	1 Palefrenier -Soigneur	Ludovic CASSOR	CDI	Idem	
	1 Gardienne du site	Béatrice PICHON	CDI	Idem	
Contrats Aidés	3 Emploi Avenir Temps plein	Eddy BLOUQUIN	CDD	Fin de contrat 1er mars 2016	
		Florent LAURENT	CDD	Fin de contrat 31/07/2015	
		Sabrina GUILLOT	CDD	Fin de contrat le 06/01/2016	
	2 C.A.E. Temps partiel	Christophe DESSALLES	CDD	Christophe Dessalles	CDD
		Christophe FILLOUX	CDD	Idem	

Equidés

2014-2015	
EQUIDES appartenant au Club	
Chevaux	23
Poneys	26
Shetlands	14
EQUIDES appartenant à des tiers	22
	85

2013-2014	
EQUIDES appartenant au Club	
Chevaux	22
Poneys	25
Shetlands	16
EQUIDES appartenant à des tiers	22
	85

Investissements et Travaux d'entretien

	2014-2015	
Achat de matériel	Renouvellement Materiel de sellerie	3384,42
	Armoires casiers pour les usagers 6 Modules	1085,8
Entretien du Matériel		
	Agricole	5444,53
	Camion	6730,22
Acquisition Chevaux et poneys		
	2 Chevaux	4416,67
	11 Poneys	14516,67
	TOTAL	**35578,31**

2013-2014	
Materiel de sellerie	770€ HT
3 selles Forestier	1050€HT
2 Selles d'occasion	480€ HT
Tracteur Claas d'occasion	34 000€ HT
Combiné Multi benne et dispositif de sécurité	3 200€ HT
5 CHEVAUX	15730 € HT
7 PONEYS	6286 € HT
TOTAL	**61 516€ HT**

II/ ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

OUVERTURE DE L'EQUIPEMENT
7h30-21h30

a) Secrétariat (Accueil Téléphonique) Lundi- Mardi- Jeudi- Vendredi : 9h-12h //14h-19h
Mercredi-Samedi : 9h-12h// 13h30-19h

b) Ecole d'Equitation Lundi: 14h-21h
Mardi - Mercredi- Jeudi - Vendredi- Samedi 9h-12h30-14h-21h

c) Animations du Dimanche Tous les dimanches : 9h -12h30 + Animations et manifestations 3 dimanches/4
(Lors des animations ou manifestations proposées les dimanches, l'entrée au public est gratuite.)

AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCESSIBILITE

a) Tarifs- Conditions Tarifaires

	2014-2015	2013-2014
*** FRAIS DE DOSSIER**	- 20% pour les usagers Grand Angoulême	- 20% pour les usagers Grand Angoulême
*** REDUCTION AUX USAGERS DU GRAND ANGOULEME sur les leçons d'équitation**	-20% 380 usagers Agglo- 78 Hors Agglo	-20% 385 usagers Agglo - 63 Hors Agglo

La perte des usagers hors agglo s'explique par l' augmentation conséquente des tarifs qui les concernent...

	2014-2015	2013-2014
*** REDUCTION AUX USAGERS DU GRAND ANGOULEME sue les leçons pour les usagers _-18 ans au QF Inférieur à 500€**	**15 bénéficiaires**	**17 bénéficiaires**

*** ALSH, CSCS DU GRAND ANGOULEME**

2014-2015		2013-2014	
* Les Valettes	353	* Les Valettes	471
* Crêche Isle d'Espagnac	41	* Crêche Isle d'Espagnac	34
* Crêche de Nersac	-	* Crêche de Nersac	30
* CSCS Gond Pontouvre	32	* CSCS Gond Pontouvre	32
*Multi accueil Soyaux	24	*Multi accueil Soyaux	-
* Centre de Loisirs Clairgon	72	* Centre de Loisirs Clairgon	72
		* Sivu Isle d'Espagnac	-
* Stages Arts et Sports	44	* Stages Arts et Sports	31
	566		**670**

*** 10 SEANCES D EQUITATION SCOLAIRE GRATUITES**

3ère année: mise en place du projet pédagogique entre les enseignants Education Nationale, Inspection Académique, les enseignantes et directrice du club

Le choix des écoles est établi par l'inspection académique.

2015: L'école Jean Moulin de Ruelle est retenue pour le projet « Poney à l'Ecole » 2 Classes de CE2 d'environ 24 élèves 1 le lundi après-midi, l'autre le vendredi matin	**2014**: L'école Ferdinand Buisson avec 24 élèves et Georges Sand avec 16 élèves sont venues au club

Constat des enseignants de l'éducation nationale :

- Certains élèves ont pris de l'assurance parce qu'ils (elles) ont surmonté une peur
- Groupe classe est plus soudé depuis la 1ère séance
- Beaucoup d'enfants n'ont pas de contact avec les animaux à la maison
- Activité très motivante pour tous les élèves; avec la notion du "respect des régles".

L'accueil des classes de l'agglomération connaît toujours un grand succès,
tant au niveau des enfants que de l'inspection académique , que des enseignants utilise ce support pédagogique en classe, vous trouverez ci-dessous quelques outils qu'a mis en place l'école Jean Moulin avec les élèves; courrier au club, plan de progression du projet, évaluations, dessins et commentaires des enfants.....

EXTRAIT
du travail
réalisé en classe par les enfants

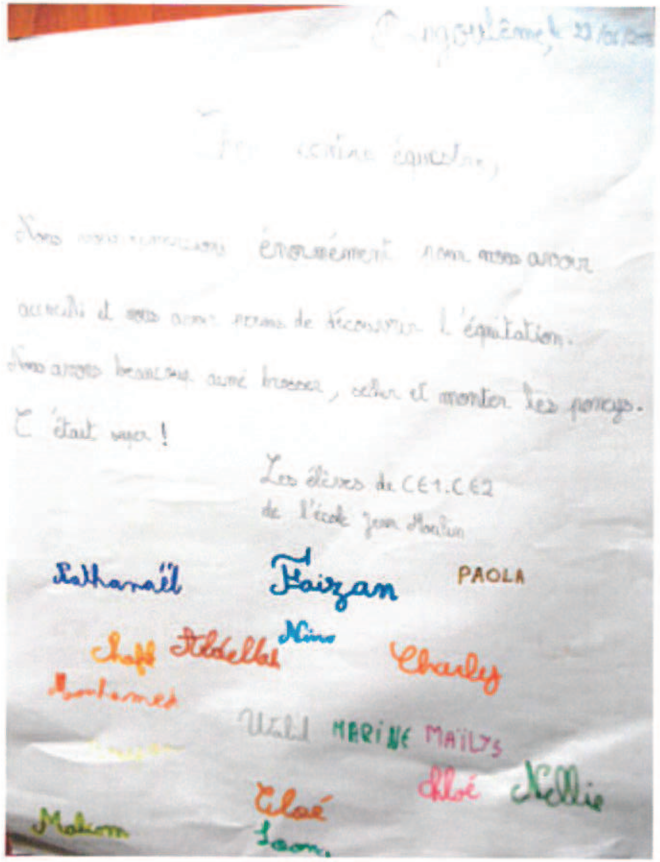
Nous vous remercions énormément de nous avoir accueilli et de nous avoir permis de découvrir l'équitation.
Nous avons beaucoup aimé brosser, seller et monter les poneys.
C'était super !
Les élèves de CE1.CE2
de l'école Jean Moulin
Nathanaël Faizan PAOLA
Charly
MARINE MAÏLYS
Chloé Nellie

VIVE LE CHEVAL!
PONEY!
BELLE!
l'épaule
LE PONEY C'EST PARFAIT

PLUME

b) Handicapés Obtention du label "CHEVAL et DIFFERENCE" Avril 2014

c) Transport

l'accés au club n'étant pas désservi par le transport en commun, certaines familles sont pénalisées et ne peuvent venir au club ou certains (peu nombreux certes) viennent même à pied du centre ville d'Angoulême,
Il faut trouver rapidement une solution pour améliorer le service public:
→TRANSPORTS EN COMMUN : STGA ou LIGNE DE BUS N° 12 du CONSEIL GENERAL qui va à Voeuil et Giget,
→Nécessité de la création d'un rond point giratoire sur la départementale D674 en direction de libourne à l'intersection de la route de la Tourette; la dangerosité à cette intersection entraîne de nombreux accidents dûs à la vitesse et la mauvaise visibilité,
le nombre d'usagers est en constante hausse sur la route de la Tourette , notamment des poids lourds (accés aux manifestations: courses sur l'hippodrome, concours à l'Etrier, mais également accés à l'entreprise CHESAPEAKE, au centre commercial AUCHAN, à la Faculté, Ecole d'ingégnieur, et Hôpital Girac.....)
L'insécurité de cette intersection est la raison pour laquelle le conseil général via l'entreprise Citram ne veut pas dévier sa ligne N° 12 les mercredi et samedi vers Le Site de la Tourette.

En attendant la réalisation du BHNS de GrandAngoulême, et des dessertes qui seront mises en place pour une meilleure performance du réseau et d'accéssibilité aux pôles d'activités, il est primordial de mettre en place l'accés au site de la Tourette en transports en commun; Mini bus , navette depuis Ma Campagne et depuis La Couronne (jours et horaires à définir)

III/ COMPTE RENDU TECHNIQUE

a) Travaux et Investissements réalisés par l'association dans le cadre de la convention triennale avec GRAND ANGOULEME

PRINCIPE: plutôt que de louer des structures pour l'organisation des manifestations *(NB. Jusqu'en 2012: 50 000€/an)*
GRAND ANGOULEME accorde une subvention de 45 000€ /an afin d'améliorer les conditions d'accueil des cavaliers et du public lors des manifestations. Ainsi l'association investit dans le patrimoine de la collectivité, évitant ainsi au GRAND ANGOULEME des locations devenues inutiles.

3ème Tranche 2015

2ème Tranche 2014
Devis SEMAF FESTIJUMP Novembre 2012 Location du chapiteau financée par l'Agglomération pour 36 787€

AMENAGEMENT INFRASTRUCTURES

* Achat de sable et niveuleuse pour les carriéres	6826,00
* Création d'une haie + Aménagement du talus en contre bas de la carrière de dressage	3843,00
* Achat de sable et niveuleuse pour les manèges	4 213,00
* Achat de matériaux divers pour remise en sécurité de l'accueil du public sur la plateforme	5831
TOTAL	**20 713,00**

- Aménagement des sols des manèges	12 891,12
- Terrasse club house	12 525,00
- Aménagement Plantations	2 291,00
- Aménagement Club House	4340,00
TOTAL	**32 047,12**

Projet Tranche 2017

l 'Agencement de la plateforme d'accueil du public (*Terrain de concours*) *est toujours d'actualité, Il risque d'être réalisé en plusieurs tranches pour*

Travaux à envisager dans le cadre des orientations budgétaires pour 2017

Arrosage Grande carrière et manèges
Réfection cour intérieure et autour du bâtiment fumière/stockage du foin
Abri pour le matériel agricole
Sécurisation de l'accès du centre (barrière amovible)
Récupération des eaux pluviales ou forage.
Vestiaire du personnel d'écuries à mettre aux normes: chauffage-eau-isolation- électricité

b) Fluides consommés

Eau	5247€ soit 4572 m3 dont 2372 m3 arrosage des carrières	Eau	8172 € soit 5374m3 dont 3174m3 pour l'arrossage des carrières
Electricité	8 197 €	Electricité	8 678 €
Chauffage	6 178 €	Chauffage	9 614 €

Il est regrettable que les m3 d'eau de l'adduction consommés pour l'arrosage des terrains d'évolution ne soient pas en adéquation avec une politique de développement durable; l'étude hydraulique réalisée par l'agglomération en 2006 indiquait que l'eau pluviale récupérée de la toiture du grand manège représentait la consommation de l'arrosage des terrains extérieurs. L'investissement avait été considéré à l'époque comme étant trop lourd ; il serait peut être utile de réenvisager cet investissement ou d'étudier un éventuel forage.

Constat: la consommation d'élèctricité augmente considérablement depuis l'installation du régulateur de pression de la pompe installé sur l'excercice 2014-2015;

c) Maintenance

Chaudiére contrat de maintenance réalisé annuellement par SAVELYS
Dératisation contrat Ets GDS passage 2 fois par an et suivant besoins
Station d'épuration: alimentation des filtres permutée tous les mardis
Containers des dechets: une facture de 3200€ nous a été adressée au titre de la redevance spéciale et ce pour la première fois !..nous demandons de ne pas être assimilé à une entreprise commerciale ou industrielle.
Passage de la balayeuse: le passage régulier indispensable doit être intégré dans le cadre des obligations du délégant au titre de l'entretien des espaces.

Entretien canalisations eaux usées: Contrat d'entretien de la fosse entre le délégant et la SNATI mis en place en 2015. Pompage complet 1 an sur 2 ; Ecrémage la 2ème année.

RAPPORT FINANCIER DU DELEGATAIRE

ANNEE 2014-2015

Centre Equestre La Tourette - 15 route de la Petite Tourette
16400 LA COURONNE - Tél: 05.45.61.25.20
Courriel: club@etrier-charentais.com

Labrousse & Associés

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE POITOU-CHARENTES-VENDÉE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'ETRIER CHARENTAIS

Centre Equestre de la Tourette

16400 LA COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/08/2015

Association régie par la loi de 1901

BARBEZIEUX 16300 - 1 PLACE DE VERDUN
TÉL : 05 45 78 23 08 - FAX 05 45 78 31 92

CHALAIS 16210 - 46 RUE DE BARBEZIEUX
TÉL : 05 45 98 45 23 - FAX 05 45 98 45 92

ANGOULÊME 16024 15 Impasse des Gibauds CS 92408 Tél : 05 45 63 60 60 Fax 05 45 63 60 61
e.mail : labrousse@labrousse.fr
SARL au Capital de 670 000 € - RCS Angoulême 477 775 001

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2015 :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association l'ETRIER CHARENTAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le choix de la méthode d'amortissement de la subvention de 40K€ reçue de la COMAGA. Cette subvention a fait l'objet d'un amortissement immédiat car elle couvre des dépenses d'investissements, intégralement comptabilisées en charge, dans la mesure où l'association n'est pas propriétaire des équipements.

Labrousse & Associés

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANGOULEME,
Le 30 décembre 2015

Jean-Michel LABROUSSE,

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de BORDEAUX.

Labrousse & Associés

RECETTES DSP	Budget 2014/2015	Balance au 31/08/15	Variation Budget %	Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation N/N-1%
DROITS D'INSCRIPTION	6 000,00	6 795,00	113,25%	5 610,00	1 185,00	121,12%
ECOLE D'EQUITATION	210 000,00	207 586,85	98,85%	200 078,26	7 508,59	103,75%
PENSIONS	75 000,00	73 138,20	97,52%	62 566,84	10 571,36	116,90%
POLE EQUESTRE REGIONAL	29 500,00	25 077,99	85,01%	19 740,69	5 337,30	127,04%
AUTRES RECETTES	22 000,00	22 619,02	102,81%	22 924,69	-305,67	98,67%
DIVERS	29 000,00	22 360,33	77,10%	58 872,64	-16 271,31	37,98%
GARANTIE DE RESSOURCES	98 500,00	98 517,00	100,02%	100 862,00	-2 345,00	97,68%
sous TOTAL RECETTES D.S.P.	470 000,00	456 094,39		470 655,12	-14 560,73	96,91%
PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION à l'Equilibre de la DSP	84 000,00	82 544,00		85 815,00	-3 271,00	
REMBOURSEMENT ETAT Contrats Aidés	55 000,00	60 969,00		55 870,00	5 099,00	
TOTAL RECETTES D.S.P.	609 000,00	599 607,39		612 340,12	-12 732,73	

ASSOCIATION						
ADHESIONS ETRIER	20 000,00	19 022,56	95,11%	17 718,20	1 304,36	107,36%
ECOLE DE SPORT	39 000,00	34 749,26	89,10%	36 657,76	-1 908,50	94,79%
MANIFESTATIONS	200 000,00	171 608,29	85,80%	178 341,41	-6 733,12	96,22%
SUBVENTIONS	3 000,00	3 000,00	100,00%	3 000,00	0,00	100,00%
TOTAL RECETTES ASSOCIATION	262 000,00	228 380,11		235 717,37	-7 337,26	
TOTAL GLOBAL RECETTES	732 000,00	827 987,50	113,11%	848 057,49	-20 069,99	97,63%

L'Association perçoit	98517€(Agglo) + 60969€(Etat)	100862€ (Agglo) + 55870€ (Etat)
Soit une total d'aides publiques de	159 486,00 €	156 732,00 €
L'Association génére en salaires et charges	329804€	341 920,00 €

CHARGES D.S.P.	Budget 2014-2015	Balance au 2014-2015		Balance au 2014-2015	Variation Valeur	Variation %
SALAIRES ET CHARGES	281 000,00	329 803,90		341 920,02		
ALIMENTATION CHEVAUX ET PONEYS	71 000,00	72 552,20	102,19 %	62 985,35	9 566,85	115,19%
ENTRETIEN ECURIE	30 000,00	33 572,39	111,91 %	30 888,34	2 323,89	108,69%
ENTRETIEN DIVERS	9 000,00	10 470,39	116,34 %	9 017,93	2 456,14	116,11%
CHARGES LOCATIVES	30 000,00	30 222,15	100,74 %	36 406,39	-6 184,24	83,01%
FRAIS DE GESTION	16 000,00	16 546,83	103,42 %	18 979,06	-2 671,03	87,18%
AUTRES CHARGES	104 000,00	108 522,95	104,35 %	98 746,18	7 009,59	109,90%
REDEVANCE DSP	11 000	11 529,00	104,81 %	11 803,00	-274,00	97,68%
TOTAL CHARGES D.S.P.	552 000,00	613 219,81	111,09 %	610 746,27	2 473,54	100,41%
RESULTATS D'EXCERCICE D.S.P.		-13 612		1 594		
CHARGES ASSOCIATION						
MANIFESTATIONS	115 000,00	117 683,54	102,33%	112 690,00	*6 006,01*	104,43%
DEPLACEMENTS EXTERIEURS	35 000,00	33 668,74	96,20%	32 848,00	820,98	102,50%
MISSIONS RECEPTIONS	1 000,00	1 333,43	133,34%	2391,00	-1 057,43	55,77%
REMUNERATIONS DSP PRISES EN CHARGES PAR L'ASSOCIATION(*)	88 000	82 544,00		85 815,00		
	151 000,00	235 229,71	155,78%	233 744,00	1 485,71	100,64%
RESULTAT D'EXCERCICE ASSOCIATIF		- 6 849,60		1 973,00		
	703 000,00	848 449,52		844 490,27	3 959,25	
RESULTAT GLOBAL		- 20 462,02		3 567,01		

(*) Transfert de 30% des frais de personnels(net des aides de l'état) de la DSP vers l'association

RECETTES DSP Analytique

DROITS D'INSCRIPTION	Budget 2014/2015	Balance au 31/08/15	Variation Budget %	Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation N/N-1%
Total Droits d'inscription	6 000,00	6 795,00	113,25%	5 610,00	1 185,00	121,12%
ECOLE D'EQUITATION	**Budget 2014/2015**	**Balance au 31/08/15**		**Balance au 31/08/14**	**Variation Valeur**	**Variation %**
CARTE CAVALIERS DE 7 ANS et Moins	27 000,00	19 121,56		18 100,05	1 021,51	
CARTE CAVALIERS DE 8 et 14 ANS	85 000,00	88 002,81		86 666,36	1 336,45	
CARTE CAVALIERS DE 15 ANS et +	65 000,00	55 427,75		51 887,01	3 540,74	
CARTE BABYPOON'S,ATTELAGE,VOLTIGE	4 500,00	4 917,35		4 434,55	482,80	
CARTE AMATEUR	6 000,00	2 775,00		4 590,00	-1 815,00	
Total Cartes	**185 500,00**	**170 244,47**		**165 677,97**	**4 566,50**	102,76%
TICKET MINI	0,00	0,00		101,40	-101,40	
ANIMATION/STAGES MINI	1 000,00	3 206,00		3 650,47	-444,47	
GROUPE EXT. MINI	3 000,00	4 715,52		3 477,95	1 237,57	
GROUPE EXT. PONEY	8 500,00	12 733,00		10 603,75	2 129,25	
GROUPE EXT. CHEVAUX	9 500,00	10 268,00		9 945,00	323,00	
Total Groupes	**22 000,00**	**30 922,52**		**27 778,57**	**323,00**	111,32%
TICKETS PASSAGERS CHEVAUX	1000	1 095,08		1 997,99	-902,91	
TICKETS PASSAGERS PONEY	1500	2 874,60		3 552,64	-678,04	
TICKETS PASSAGERS MINI		2 450,18		1 071,09	1 379,09	
Total Tickets	**2 500,00**	**6 419,86**		**6 621,72**	**-201,86**	96,95%
Total Ecole D'Equitation	210 000,00	207 586,85	98,85%	200 078,26	7 508,59	103,75%
PENSIONS	**Budget 2014/2015**	**Balance au 31/08/15**		**Balance au 31/08/14**	**Variation Valeur**	**Variation %**
PENSION PONEY	3 500,00	9 067,69		2 192,41	6 875,28	
	3 500,00	**9 067,69**		**2 192,41**	**6 875,28**	413,59%
PENSION CHEVAUX	60 000,00	64 070,51		60 374,43	3 696,08	
	71 500,00	**64 070,51**		**60 374,43**	**3 696,08**	106,12%
Total Pensions	75 000,00	73 138,20	97,52%	62 566,84	10 571,36	116,90%

POLE EQUESTRE REGIONAL	Budget 2014/2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
FORMATION BP JEPS	27 000,00	24 329,18		17 373,35	6 955,83	
CQP ASA	0,00	0,00		0,00	0,00	
AUTRES RECETTES POLE	2 500,00	748,81		2 367,34	-1 618,53	31,63%
Total Pôle Equestre	**29 500,00**	**25 077,99**	**85,01%**	**19 740,69**	**5 337,30**	**127,04%**
AUTRES RECETTES						
Club house						
Distributeurs	2 000,00	805,58		712,99	92,59	
Buvette	5 500,00	7 110,60		5 645,92	1 464,68	
Stage restauration + hébergement	3 500,00	4,55		1 778,59	-1 774,04	
Animations	0,00	511,73		609,55	-97,82	
ss total club house	**11 000,00**	**8 432,46**	**76,66%**	**8 747,05**	**-314,59**	**96,40%**
Locations						
utilisation installation cx	6 000,00	4 846,88		3 207,27	1 639,61	
Location placards	1 500,00	2 050,48		1 888,45	162,03	
Autres locations	2 000,00	5 980,00		6 650,00	-670,00	
ss total locations	**9 500,00**	**12 877,36**	**135,55%**	**11 745,72**	**1 131,64**	**109,63%**
Ventes diverses						
Autres ventes diverses	1 500,00	1 309,20		2 431,92	-1 122,72	
ss total Ventes Diverses	**1 500,00**	**1 309,20**	**87,28%**	**2 431,92**	**-1 122,72**	**53,83%**
Total Autres Recettes	**22 000,00**	**22 619,02**	**102,81%**	**22 924,69**	**-305,67**	**98,67%**
DIVERS	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Divers produits de gestion	1 500,00	2 662,74		1 664,68	998,06	
Intérêts des placements	1 500,00	1 328,98		1 520,23	-191,25	
Revenus des VMP	500,00	450,02		528,84	-78,82	
Plus-value cession VMP	0,00	0,00		984,59	-984,59	
Produits exceptionnels	1 500,00	2 734,06		0,00	2 734,06	
Produits exceptionnels sur exercice antérieur		96,00				
Transferts de charges	17 100,00	9 299,34		22 864,98	-13 565,64	
Ventes des immobilisations	0,00	250,01		0,00	250,01	
Cession matériel transport	0,00	0,00		1 500,00	-1 500,00	
Immobilisations corporelles				0,00	0,00	
Reprise provisions	0,00	0,00		0,00	0,00	
Reprise provisions VMP	0,00	439,00		3 389,00	-2 950,00	
Reprise Provisions retraite				20 337,00		
Transfert de charges CX	6 900,00	5 100,18		6 083,32	-983,14	
	29 000,00	**22 360,33**	**77,10%**	**58 872,64**	**-16 271,31**	**37,98%**
GARANTIE DE RESSOURCES						
Garantie ressources AGGLO	98 500,00	98 517,00		100 862,00		
	98 500,00	**98 517,00**	**100,02%**	**100 862,00**	**-2 345,00**	**97,68%**
sous TOTAL RECETTES D.S.P.	470 000,00	456 094,39		470 655,12	-14 560,73	96,91%
PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION à l'Equilibre de la DSP	84 000,00	82 544,00		85 815,00	-3 271,00	
REMBOURSEMENT ETAT Contrats Aidés	55 000,00	60 969,00		55 809,00	5 160,00	
TOTAL RECETTES D.S.P.	609 000,00	599 607,39		612 279,12	-12 671,73	

CHARGES D.S.P. Analytique

SALAIRES ET CHARGES	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Salaires bruts Autres Services		168 141,52		167 197,66	943,86	100,56%
Remboursement Pôle Emploi		0,00		60,80	-60,80	
	183 000,00	***168 141,52***	**91,88%**	***167 136,86***	**883,06**	**100,60%**
Congés payés		369,00		548,00	-179,00	
c/s sur congés payés		147,00		220,00	-73,00	
Compte Epargne Temps		4 424,00				
sous total CP + Charges	***800,00***	***4 940,00***		***768,00***	***-252,00***	
CMSA	62 000,00	58 891,58		57 760,52	1 131,06	101,96%
AGRR	10 000,00	7 285,10		9 465,81	-2 180,71	76,96%
CPCEA	2 000,00	3 309,11		1 690,65	1 618,46	195,73%
Déplacements du personnel	1 800,00	1 254,94		1 992,45	-737,51	62,98%
Taxe sur salaires	1 100,00	0,00		2 194,00	-2 194,00	0,00%
Indemnités de stage	500,00	0,00		0,00		
FAFSEA Cotisation formation	800,00	847,34		841,38	5,96	100,71%
	78 200,00	***71 588,07***	**91,54%**	***73 944,81***	**-2 356,74**	**96,81%**
	262 000,00	***244 669,59***	**93,39%**	***241 849,67***	***-1 473,68***	**101,17%**
Frais de Formation Professionnelle		0,00		0,00		
Remboursement FAFSEA		0,00		0,00		
Salaires Bruts CAE-CUI	77 500,00	84 273,31		74 770,38	9 502,93	
Charges Pat. CAE	8 500,00	7 173,96		4 901,94	2 272,02	
Remboursement CNASEA E.J.		0,00		0,00	0,00	
Rembt CNASEA CAE-CUI	55 000,00	60 969,96		55 809,41	5 160,55	
Aide conseil général CAV		0,00		0,00	0,00	
Rembt CNASEA CAV		0,00		0,00	0,00	
	31 000,00	**30 477,31**	**98,31%**	**23 862,91**	**16 935,50**	**127,72%**
	293 000,00	**275 146,90**	**93,91%**	**265 712,58**	**9 434,32**	**103,55%**
CICE 2014		-4 270,00				
CICE 2015		-2 042,00				
Indemnités diverses		0,00		20 337,23		
		268 834,90		**286 049,81**		

ALIMENTATION CHEVAUX ET PONEYS	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Son		0,00		0,00	0,00	
Fourrage	12 000,00	10 894,80		10 455,00	439,80	104,21%
Grain	5 000,00	3 766,69		3 844,35	-77,66	97,98%
Granulés	23 000,00	25 900,91		24 912,60	988,31	103,97%
Paille	25 000,00	28 170,80		19 916,40	8 254,40	141,45%
Copeaux	3 000,00	3 819,00		3 857,00	-38,00	99,01%
Bloc de sel pur		0,00		0,00	0,00	
	68 000,00	**72 552,20**	**106,69%**	**62 985,35**	**9 566,85**	**115,19%**

ENTRETIEN ECURIE	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Petit matériel écurie	1 300,00	1 032,81		603,33	429,48	171,18%
Sellerie	4 000,00	3 384,42		1 656,57	1 727,85	204,30%
Carburant tracteur	2 000,00	2 466,86		2 106,70		
Maréchalerie	16 000,00	16 433,77		16 568,88	-135,11	99,18%
Entretien matériel sellerie	1 200,00	991,50		528,33	463,17	187,67%
Assurances Tracteurs	400,00	295,00		474,00	-179,00	62,24%
Vétérinaire	6 000,00	8 806,68		7 933,81	872,87	111,00%
Pharmacie	1 500,00	161,35		821,72	-660,37	19,64%
Labo analyse	100,00	0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
Dentiste	500,00	0,00		195,00	-195,00	
	33 000,00	**33 572,39**	**101,73%**	**30 888,34**	**2 323,89**	**108,69%**

ENTRETIEN DIVERS	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Entretien matériel agricole	2 500,00	5 444,53		2 783,13	2 661,40	195,63%
Entretien constructions	1 800,00	1 012,27		1 626,99	-614,72	62,22%
Entretien chaudière	200,00	193,36		503,68	-310,32	38,39%
Entretien Terrains	1 500,00	1 725,63		1 062,57	663,06	162,40%
Entretien matériels obstacles	500,00	810,63		264,10		
Achats de fournitures d'entretien & petit équipement	2 000,00	41,54		1 360,53		
Matériel et consommables atelier	500,00	301,83		85,64	216,19	352,44%
Achat obstacles et matériel divers	1 000,00	857,74		1 017,21	-159,47	84,32%
Frais d'organisation Etrier Parc	2000,00	82,86		314,08		
	12 000,00	**10 470,39**	**87,25%**	**9 017,93**	**2 456,14**	**116,11%**

CHARGES LOCATIVES	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Eau	8 500,00	5 246,79		8 172,94	-2 926,15	64,20%
EDF	7 500,00	8 197,12		7 349,26	847,86	111,54%
Chauffage	9 000,00	6 178,23		9 769,03	-3 590,80	63,24%
Loyer hippodrome	1 500,00	1 480,55		1 540,03	-59,48	96,14%
Loyer Paddock	600,00	583,44		575,14	8,30	101,44%
Loyer Joubert	4 100,00	3 575,00		4 134,96	-559,96	86,46%
Loyer TED 16	4 800,00	4 961,02		4 865,03	95,99	101,97%
	36 000,00	**30 222,15**	**83,95%**	**36 406,39**	**-6 184,24**	**83,01%**

FRAIS DE GESTION	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Fournitures de bureau	600,00	435,03		425,60	**9,43**	**102,22%**
Matériel Informatique	250,00	372,63		6,24	**366,39**	**5971,63%**
Logiciels	100,00	0,00		163,88	**-163,88**	**0,00%**
Achats Copies	500,00	997,31		227,72	**769,59**	**437,95%**
Produits d'entretien	500,00	580,38		511,16	**69,22**	**113,54%**
Location Téléphone	550,00	518,64		572,04	**-53,40**	**90,66%**
Location Bail Kavalog	1 100,00	952,00		935,00	**17,00**	**101,82%**
Location photocopieur	1 000,00	1 260,70		957,24		
Entretien standard téléphonique	100,00	95,34		160,00		
Maintenance informatique	400,00	299,54		364,27	**-64,73**	**82,23%**
Documentation	1 200,00	1 226,60		1 286,60	**-60,00**	**95,34%**
Affranchissements	800,00	746,94		703,13	**43,81**	**106,23%**
Téléphone	3 100,00	2 542,67		2 820,20	**-277,53**	**90,16%**
Informations	4 000,00	678,72		4 612,79	**-3 934,07**	**14,71%**
Service bancaire	800,00	690,33		784,44	**-94,11**	**88,00%**
Honoraires divers	5 000,00	5 150,00		4 448,75	**701,25**	**115,76%**
	20 000,00	**16 546,83**	**82,73%**	**18 979,06**	**-2 671,03**	**87,18%**

AUTRES CHARGES	Budget 2014-2015	Balance au 31/08/15		Balance au 31/08/14	Variation Valeur	Variation %
Club house						
Distributeurs	1000	254,62		400,01	-145,39	
Entretien distributeurs	500	14,99		168,00	-153,01	
Buvette Club House	2500	3 661,22		2 673,82	987,40	
Stage	1000	0,00		884,47	-884,47	
Animation	1000	394,11		1 088,50	-694,39	
	6000	**4 324,94**	**72,08%**	**5 214,80**	**-889,86**	**82,94%**
Pôle Equestre Régional						
Frais divers formation	600	687,63		1 576,33	-888,70	
Honoraires Intervenants	18500	23 376,00		18 531,22	4 844,78	
Frais de formation	600	4 413,80		0,00	4 413,80	
	19700	**28 477,43**	**144,56%**	**20 107,55**	**8 369,88**	**141,63%**
Assurances						
Assurances multirisques	5500	5 770,00		5 608,00	162,00	
Assurances responsabilité civile	3000	3 278,66		3 207,54	71,12	
Protection Juridique	200	185,00		179,00	6,00	
	8700	**9 233,66**	**106,13%**	**8 994,54**	**239,12**	**102,66%**
Charges Diverses						
Location CX enseignants	5000	4 143,66		5 011,69	-868,03	
Cotisations ETRIER	200	240,00		275,00	-35,00	
TVA non récupérable	7000	7 324,95		8 562,57	-1 237,62	
TVA Prorata	9000	14 201,79		13 125,25	1 076,54	
Commissions ANCV	100	106,85		84,90	21,95	
Autres Charges	2000	6 551,41		3 075,81	3 475,60	
Autres Charges ventes diverses	500	632,67		317,35	315,32	
Intérêts des emprunts Tracteurs	1900	1 492,68		1 878,07	-385,39	
Intérêts des emprunts Aménagements	800	632,59		675,33		
Moins Values Titres		715,37				
Charges except exercice antérieur	0	1 254,18		0,00	1 254,18	
Valeur nette comptable Immobilisation	500	0,00		1 492,35	-1 492,35	
Immobilisations corporelles		2 094,55				
Charges exceptionnelles	0	0,00		7 436,22	-7 436,22	
Dotations aux amortissements	21000	24 059,22		20 810,75	3 248,47	
Dot. Prov.Dépréciation clients	1100	1 650,00		1 100,00	550,00	
Dot. Provisions VMP	0	0,00		0,00	0,00	
Dot. prov. Risques et charges	1000	1 387,00		584,00	803,00	
Dot.Prov. Licenciement		0,00		0,00		
	50100	**66 486,92**	**132,71%**	**64 429,29**	**-709,55**	**103,19%**
	84 500,00	**108 522,95**	**128,43%**	**98 746,18**	**7 009,59**	**109,90%**
REDEVANCE DSP	**11 500**	**11 529,00**	**100,25%**	**11 803,00**	**-274,00**	**97,68%**
	613 000,00	**613 220,77**	**100,04%**	**610 685,47**	**2 535,30**	**100,42%**
RESULTATS D'EXCERCICE D.S.P.		**-13 613**		**1 594**		

L'étrier charentais

PRESSE

ANNEE 2012-2013

ANNEE 2013-2014

Centre Equestre La Tourette - 15 route de la petite Tourette - 16 400 LA COURONNE
Tél : 05.45.61.25.20 Courriel : club@etrier-charentais.com

L'Etrier Charentais à portes ouvertes dimanche

A l'occasion de la Journée nationale du cheval, le club équestre en délégation de service public de GrandAngoulême ouvre ses portes dimanche, de 14 heures à 17 heures.

L'occasion pour les petits et les grands de découvrir gratuitement l'équitation et les travaux réalisés par le club durant l'été, notamment l'aménagement d'un nouvel espace pour les poneys face au club-house, équipé d'une toute nouvelle terrasse de 100 m². Destinée au public, elle permet aux parents d'assister confortablement aux évolutions de leurs enfants, accueillis au mini-club dès l'âge de 3 ans.

Le nouvel espace aménagé pour les poneys. Photo CL

Le sol des manèges a été également entièrement refait, pour assurer la sécurité des cavaliers et des chevaux et permettre dans les meilleures conditions l'organisation du Festi Jump club et amateurs, du 29 octobre au 2 novembre.

Ces aménagements ont été réalisés en collaboration avec GrandAngoulême et financés dans le cadre d'une convention triennale.

Les 12 salariés du club et les bénévoles de l'association donneront les trois coups d'une nouvelle saison dimanche.

L'Etrier Charentais, à La Tourette, à La Couronne. Tél. 05.45.61.25.20.

Charente Libre

Jeudi 18 septembre 2014

■ ÉQUITATION

Festijump: un départ au grand galop

Les enfants étaient à l'honneur mercredi et hier avec les concours de poneys et de clubs chevaux. Photo Hélène Daques

L'édition Festijump 2014 bat son plein depuis mercredi. Après deux jours de concours (voir les résultats ci-dessous), place aux épreuves préparatoires aujourd'hui avant le grand final du week-end.

FESTIJUMP PONEYS

Poney 4 Grand Prix. 1. Santon Inra, Ambre Cognet. 2. Gypsy Rose, Sean O'Connor. 3. Snoopie De Pram, Eneko Morere.
Club 4 Grand Prix. 1. Gypsy Rose, Sean O'Connor. 2. Kali Des Volcans, Jeanne Sabelle. 3. Lola De Villechenou, Iness Sonnet.
A2 Grand Prix. 1. Caline, Leane Barbier. 2. Portos, Sarah Cordier. 3. Simbad, Lola Fouquenet.
A1 Grand Prix. 1. Frimousse, Lola Fouquenet. 2. Quetabu Lescouley, Pauline Le Mercier. 3. Quetabu Lescouley, Louise Langin.
Poney 3 Grand Prix. 1. Noir Désir De Germs, Pauline Callo. 2. Quivala Du Gévaudan, Lucie Pinot. 3. Loko De l'Equibel, Marie Morin Schneider.
Poney 2 Grand Prix. 1. Star De Chambord, Marina Martin. 2. Voluptee Du Couret, Ambre Dias Perroton CLUB. 3. Star Lea Doc Bar Nahr, Benjamin Guine.
Poney 1 Grand Prix. 1. Picaro, Margaux Goujeau. 2. Quanelle De Limot, Baptiste Garnaud. 3. Rita De La Courance, Elise Chauliaquet.
Poney Elite Grand prix. 1. Quanelle De Limot, Baptiste Garnaud. 2. Lovely Du Tertre, Quitterie Delouis.

FESTIJUMP CLUB CHEVAUX

Club 4 Grand Prix. 1. Tinkerbel Du Lys, Manon Viroulaud. 2. Talisman Ponthouar, Anael Debbah. 3. Le Tigre d'Or, Victorine Moreau.
Club 3 Grand Prix. 1. Tinkerbel Du Lys, Manon Viroulaud. 2. Régie Des Fleurs, Anaël Debbah. 3. Le Tigre d'Or, Valentine Bourgeois.
Club 2 Grand Prix. 1. Wapper, Maena Raynaud. 2. Caline, Franck Cassort. 3. Régie Des Fleurs, Michael Morin.
Club 1 Grand Prix. 1. Timma, Ophelie HALLIER. 2. Silene Des Tuilières, Estelle Debourneuf. 3. Firstfire Chalet, Anais Marchat.

■ ÉQUITATION FESTIJUMP

Comme un air de fête pour Festijump

Avec près de 400 engagés en poneys et club chevaux, Festijump renforce sa dimension populaire. Même s'il y aura moins d'amateurs.

Les épreuves multigénérationnelles du Festijump amateur devraient attirer la foule d'aujourd'hui à dimanche. Photo Phil Messelet

Kévin CABIOCH
k.cabioch@charentelibre.fr

160 engagés en poneys, 237 en club chevaux. Avec une participation record pour les deux premiers jours de compétition, Festijump, qui démarre aujourd'hui, s'impose comme un événement incontournable pour les poneys club et les centres équestres de Charente. Une fidélité qui ravit Pascal Chabanne, président de l'Étrier Charentais, l'association organisatrice.

«*Les clubs du département font des stages en vue de Festijump. Notre décision d'étaler sur deux jours les épreuves de poneys et de clubs chevaux porte ses fruits*», souligne le responsable du centre équestre situé à La Couronne. Le déplacement du concours professionnel au début du mois de juillet, en vigueur depuis l'année dernière, permet d'accueillir les participants dans de meilleures conditions à la Toussaint.

> C'est difficile de dégager des favoris chez les amateurs car contrairement aux pros, les cavaliers n'ont qu'un cheval.

Pourtant, les épreuves amateurs, de vendredi à dimanche, ne connaitront pas le succès de la dernière édition, quand Festijump avait attiré près de 600 cavaliers amateurs. Un record. «*Avec 460 engagés, on retrouve notre niveau habituel*», relativise Pascal Chabanne, qui rappelle les conditions extraordinaires de l'édition 2013. «*Le 1er novembre était tombé un vendredi. Cette année, c'est le samedi qui est férié. Pour les cavaliers amateurs, ce n'est pas toujours facile de se libérer dès le vendredi.*»

L'Étrier Charentais vise le titre par équipes

Parmi les 857 engagés, les cavaliers de l'Étrier Charentais seront bien représentés avec 52 participants en poneys (jusqu'à 14 ans), 39 en club chevaux et 15 en amateurs (à partir de 11 ans). Le club espère obtenir le titre par équipes, samedi soir, grâce à ses quatre meilleurs éléments. Deux montures locales, Ocklay Tame, vainqueur d'une épreuve à l'été 2013, et Usury, sont attendus sur le prix du Grand Angoulême, l'épreuve phare, dimanche, en début d'après-midi, avec des obstacles à 1,2 m.

Mais Pascal Chabannes se garde bien de faire des pronostics. «*C'est difficile de dégager des favoris chez les amateurs car contrairement aux pros, les cavaliers n'ont qu'un cheval*, souligne le président de l'Étrier Charentais. *S'il n'est pas en forme ce jour-là, ils n'ont aucune chance*»

Quoi qu'il en soit, les meilleurs cavaliers de Charente et des départements limitrophes seront au rendez-vous.

857

Festijump va accueillir 857 cavaliers, «de 7 à 77 ans», pendant cinq jours au centre équestre de la Tourette. Une soixantaine de bénévoles seront sur le pont pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Cinq jours d'épreuves

Aujourd'hui: épreuve de poneys à partir de 9 heures (de 40 cm à 1 m).
Demain: clubs chevaux à partir de 8 heures (de 65 cm à 1,05 m).
Vendredi: épreuves amateurs à partir de 11 heures (de 95 cm à 1,2 m).
Samedi: épreuves amateurs à partir de 9 h 30. Épreuve par équipes dans la soirée.
Dimanche: épreuves amateurs à partir de 9 h 30. Prix du Grand Angoulême en début d'après-midi.
Entrée gratuite pour tous les parcours.

Festijump fait son cirque

Nouveauté de cette édition 2014, Festijump accueille le cirque «L'île aux Chevaux». Quatre spectacles équestres de 90 minutes sous chapiteau sont prévus cet après-midi (15h), vendredi (20h), samedi (15h) et dimanche (15h). Présentés par la Compagnie Les Cavaliers du Temps, les spectacles sont inspirés des arts du cirque traditionnel. L'île aux Chevaux immerge le spectateur dans une épopée de corsaires qui, forcés d'abandonner leur navire après une tempête, se retrouvent naufragés sur une île pas comme les autres...
Douze chevaux, parmi les plus belles races, feront étalage de leurs prouesses: acrobaties équestres,

voltige, dressage en liberté, numéros comiques...
Tarifs. Adultes: 15 €. Enfants de 4 à 15 ans: 10 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Tarifs de groupes sur demande. Renseignements au 06 13 75 96 97 ou par mail: lescavaliersdutemps@gmail.com.

LA COURONNE

L'Étrier charentais toujours plus haut

«*Un club sain et en équilibre*», c'est ainsi que le président de l'Étrier charentais, Pascal Chabanne, a conclu l'assemblée générale de l'association. Venus en nombre, les adhérents ont retenu de l'intervention du trésorier André Bertrand un bilan financier en équilibre, avec un petit excédent de 3.567€, un autofinancement à 87% sur un budget de 706.372€. Cet excellent bilan est le résultat du travail d'une équipe, dirigée par Cathy Gassout, dans laquelle les douze salariés du club (dont six salariés en CDI) conjuguent leurs efforts avec ceux des bénévoles, rodés à la gestion d'une véritable entreprise associative.

L'école d'équitation connait un succès grandissant avec une hausse de la fréquentation de plus de 14% lors du dernier trimestre, et une écurie renouvelée avec l'arrivée de 19 chevaux et poneys achetés par le club.

Grâce à l'aide de GrandAngoulême, l'Étrier a pu investir dans les structures d'accueil et prévoit notamment de renouer avec un FestiJumPro de haut niveau le premier week-end de juillet. Les objectifs 2015 seront également de promouvoir le Parc Aventure, véritable poumon vert du club avec ses sentiers au milieu d'un espace boisé riche de biodiversité.

Le comité directeur: Mélanie Cahier, Patricia Favre, Laure Schneider, Pascal Chabanne, J.-Christophe Callo, Robert Pivoteau et Guillaume Saumon.

Un excellent palmarès

Deux trophées spéciaux ont été attribués à Charlotte Baylet, gagnante de quatre épreuves pro 130 depuis l'été dernier, ainsi qu'à Julie Le Meliner, vainqueur du Grand Régional de concours complet (Ama2 GP). Johannes Coignoux a porté sur les podiums régionaux son équipe de sauts d'obstacles amateur 2 (3e à La Rochelle) ainsi que ses équipes club championnes régionales en Club 2 et Club 4. Delphine Rat a été récompensée de son coaching avec une 6e place par équipe aux championnats de France Poney ainsi que pour son titre par équipe en Trec départemental. Enfin, Angélique Renou, toujours performante en voltige, cette année encore, a permis à l'Étrier d'enlever de nombreuses médailles. Avec quinze titres aux championnats régionaux et départementaux, l'Étrier a réussi l'une de ses meilleures saisons sportives, avec une participation en hausse de 75 % des cavaliers du club. Avec 29 journées de compétitions officielles organisées au club, l'Étrier établit un nouveau record d'engagés (5.208 cavaliers, en hausse de 10%).

Les cavaliers de l'Étrier ont réussi l'une des meilleures saisons sportives. Repro CL

IL N'A PAS OUBLIÉ...

Quand La Tourette fait son grand manège

Dominique BRIONGOS
d.briongos@charentelibre.fr

Pascal Chabanne était étudiant, tout juste docteur et pas encore installé quand il est devenu président de L'Etrier charentais en 1979. Après Jacques Soussin, personnage incontournable quand il s'agit d'évoquer l'histoire du club équestre installé en face de l'hippodrome. A La Tourette à La Couronne depuis 1976, sur un terrain d'environ 6 ha appartenant pour partie à la famille Hennessy et pour une autre à la ville d'Angoulême.

Le club est né le 10 juillet 1949, profitant des installations du quartier Fayolle à Angoulême qui abritait un régiment de cavalerie, 450 chevaux et la section équestre militaire du SCA. A la fin des années 50, la plus ancienne association équestre du Poitou-Charentes va se retrouver dans les locaux de l'ancien camp de prisonniers allemands à Bourgines, rue Fontchaudière. Avec un manège de 19 m de long sur 9 de large. Trop petit. Il fallait partir.

Photo D. B.

Pour Pascal Chabanne, qui a connu cette époque, Jacques Soussin a eu un rôle déterminant. «*Visionnaire*, n'hésite-t-il pas. *Car il a tout de suite compris l'intérêt de voir Angoulême désignée ville-pilote*». C'était en 1972 et à la clé les subventions qui ont abouti à la construction d'un manège de 85 m de long sur 22 de large. On découvrait les premières images dans CL de ce mois de janvier 1976 avant l'ouverture en avril et une migration, par le centre-ville, des 20 chevaux montés. «*On avait vu grand, se rappelle-t-il. Et on se demandait ce que l'on allait faire d'un tel équipement*». On connait la suite. Le club est une référence. «*Une locomotive*» ajoute même son président.

Aujourd'hui, L'Etrier charentais, en contrat de délégation de service public avec GrandAngoulême, c'est «500 licenciés, 12 salariés et 100 chevaux, pour un budget de fonctionnement de 700.000 €» précise Pascal Chabanne conscient et fier de dire que son club «*est un facteur de développement pour tout le monde*». «*On retrouve plus de 100 moniteurs formés chez nous en Charente et dans la région*» conclut-il.

ÉTRIER CHARENTAIS

L'or, l'argent et le bronze

L'or, l'argent et le bronze pour les cavalières de L'Étrier, qui se sont distingués dimanche dernier lors du championnat départemental de C.S.O qui s'est déroulé à L'Étrier Charentais. Une très bonne journée, notamment pour Noah Vial qui démarre dans cette discipline et qui le jour de son anniversaire se retrouve sur le Podium avec Mathis Labrousse et Alexandre Melin et ces trois jeunes gens remportent la médaille d'or du championnat ans l'épreuve A2.
Médaille d'or également en Club 4 Poney pour l'équipe Chanelle Berthéas, Marilou Leclerc et Audrey Bascle, Poney 3 pour l'équipe Marine Junqua, Bénédicte Alleron et Sephora Ramdani, Poney 2 pour l'Equipe d'Océane Chauveau, Marine Soumagne et Typhanie Belin. Club 4 Chevaux pour l'équipe Emilie Bessonnat, Blandine Noel et Mathis Desage. Club 3 Prune Pandele, Montaine Ricoule et Mélissa Neil. Club 2 pour l'équipe Pauline Rouylou, Julien Pariollaud et Tania Coolen. Médaille d'Argent pour l'équipe Zaina Fredon, Lola Fouquenet et Juliette Durot. Club 4 poney pour Laurine Vergereau Sarah Cordier et Jennifer Bonnet. Poney 2 Romane Bibard, Léa Laurent et Juliette Chaume. Club 2 Emma Labrousse, Elia Grimaud et Marie Grattard. Club 1 Guillaume Saumon, Elia Grimaud et Tania Coolen. Médaille de Bronze pour Lola Fouquenet, Cyrielle Tetaud et Naela Tauzia. Félicitations aux coachs, Delphine Rat, Johannes Coignoux et Angélique Renoux. Au programme de l'Etrier, le 1er mars compétition de Pony Games.

L'ETRIER CHARENTAIS

Bons résultats pour les cavaliers

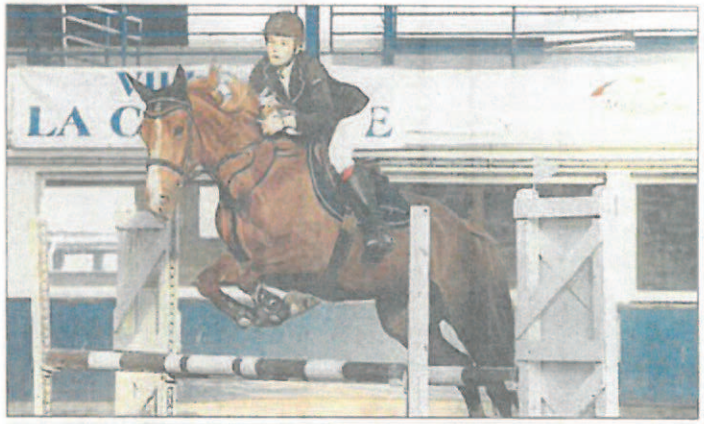

Le club du Grand Angoulême remet les terrains extérieurs en état pour démarrer la saison 2015. Le sable nécessaire à cette remise en état a commencé à être livré la semaine dernière et l'organisation a donc dû se résigner à organiser le concours du dimanche 8 mars dans le manège malgré la météo très ensoleillée. Les nombreux cavaliers et visiteurs ont bien apprécié ce premier dimanche de printemps.
De bons résultats pour les cavaliers du club de l'agglomération avec notamment les brillantes premières places pour Audrey Bascle avec Rebel d'Angely en Club 4, Marie Morin Schneider avec Star de Chambord en Poney 3, Océane Chauveau avec Olive du Challois en Poney 2.
De bons classements également en Club 4 pour Clarisse Bousquet 4e avec Swing, Hèlène Bernard avec Diamant et Sarah Cordier avec Histoire de Giget. De même, pour les cavaliers de Poney 3, 2e place pour Pauline Callo avec Star de Chambord, 3e Bénédicte Alleron avec Unejoconde Herpinière et 5e Julie Viroulaud avec Loko de L'Equibel.
En Poney 2, 2e Romane Bibard avec Tie Break de la Comoe, 4e Océane Chauveau avec Star de Chambord, 5e Léa Laurent avec Viceversa et 6e Juliette Chaume avec Loko de L Equibel et en A2 2e place pour Naela Tauzia avec Franklin.
En club 3 , 3e place pour Julien Pariollaud avec Ramona des Vaux; En club 2, 3e Manon Viroulaud avec Tinkerbel du Lys , 4e Pauline Rouylou avec Vici de la Comoe. Merci à tous les bénévoles du club qui ont œuvré tant sur le concours, que la remise en état du terrain de cross après l'hiver ou de celle de lieux d'accueil du public. Prochain rendez-vous le 22 mars 2015: CSO Amateur et Derby organisé au club.

ETRIER CHARENTAIS

Sur le podium régional

Vainqueur l'an passé dans le championnat par équipe amateur 3, les cavaliers coachés par Johannes Coignoux ont remporté une fort belle médaille de bronze dans le championnat amateur 2 par équipe, organisé le week-end dernier à La Rochelle, avec la participation de plus de 100 cavaliers engagés, représentant les clubs des quatre départements du Poitou-Charentes. Composée de Mélanie Cahier sur Ocklay Tame, Lucie Pariollaud sur Quatro de l'Ardente, Maylis Chabanne sur Myeline et Vinent Mattern sur Usury, l'équipe totalise 14 points de pénalités sur les 2 manches, à moins d'une barre des équipes de tête. Le résultat est d'autant plus remarquable que trois chevaux sur quatre appartiennent à

l'association, récompensant ainsi la politique du club, qui depuis longtemps investit dans l'acquisition de chevaux et de poneys capables de rivaliser avec les meilleurs. Après les excellents résultats obtenus aux finales départementales de La Rochefoucauld, tant à Poney qu'à cheval, la saison semble bien engagée.

Mercredi 17 septembre 2014 Charente Libre

800 cavaliers attendus à l'Etrier

L'Étrier Charentais accueille de demain à dimanche un concours de sauts d'obstacles qui accueillera 800 cavaliers de niveau régional.

Après deux jours de compétitions sauts d'obstacles Élevage, mardi et hier, des épreuves de valorisation des jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans, avec 250 équidés et leurs cavaliers venus d'Aquitaine, du Poitou-Charentes, de Midi-Pyrénnées et du Limousin, L'Étrier charentais, centre équestre La Tourette, club de Grand-Angoulême, organise de demain à dimanche une compétition de concours de sauts d'obstacles amateur et professionnel.

Environ 800 parcours de cavaliers amateurs et professionnels se dérouleront sur ces trois jours de compétition. Au programme: 17 épreuves de Saut d'obstacles dans la carrière de compétition s'enchaîneront sous la houlette de Patrick Poletto, chef de piste et ancien cavalier international, venu de la région bordelaise pour l'occasion. En point d'orgue, le Grand Prix du Grand Angoulême, dimanche à 15 heures, sera disputé par 46 cavaliers pros sur une hauteur d'1 m 30.

Le concours de sauts d'obstacles devrait être d'un bon niveau. Photo DR

Entrée gratuite pour les visiteurs.
Restauration sur place. Pour tous renseignements, contacter le Centre Équestre au 05 45 61 25 20.

Charente Libre Jeudi 30 avril 2015

ETRIER CHARENTAIS

Week-end fructueux

Le soleil au rendez-vous ce dimanche de Pâques a rassemblé le public à la Tourette pour encourager les 250 cavaliers engagés sur le concours club organisé en extérieur. Les cavaliers de l'Etrier Charentais ont obtenu de très bons résultats sur l'ensemble des épreuves.
Classements:
- 1. Hugo Borie avec Diamant; 2. Audrey Bascle avec Rebel d'Angély; Alexia Duqueroy se classe 4e avec Junior et 5e avec Swing.
- 1. Mathis Desage avec Tie Break de la Comie; 3. Bénédicte Alleron avec Rebel d'Angély; 4. Marie Morin Schneider avec Loko de l'Equibel.
- 1. Marina Martin avec Star de Chambord; 2. Marie Maurin Schneider avec Olive du Challois; 4. Romane Bibard avec Nougat Night; 5. Bénédicte Alleron avec Unejoconde Herpinière.
- 2. Léa Laurent avec Viceversa de la Comoé.
- 1. Mathis Labrousse avec Ketabu Lescouley; 2. Naela Tauzia avec Miracle de Bel Air; 3. Noa Vial avec Simbad.
- 1. Prune Pandele avec Prince.
- 1. Paulien Rouylou avec Vici de la Comoe; 2. Clémentine Gibert avec Polack de la Sagne; 3. Clémence Escribano avec Tinkerbel du Lys; 4. Julien Pariollaud avec Ramona des Vaux.
- 3. Julien Pariollaud avec Ramona des Vaux.

Félicitations aux coachs Delphine Rat, Angélique Renou et Johannes Coignoux ainsi qu'aux bénévoles du club.
Prochaine date le 19 avril: TREC à l'Etrier Charentais.

L'ÉTRIER CHARENTAIS

Des cavaliers sur les podiums

Le club hippique de La Rochelle accueillait le 25 mai 2015, les Championnats Régionaux de Saut d'Obstacles Poneys. Delphine Rat, coach de L'Etrier Charentais pour le secteur poneys, a vu ses jeunes cavaliers gravir les podiums du Championnat : Belle récompense pour les cavaliers et leur coach qui se sont préparés aux Championnats de France qui se dérouleront à Lamotte Beuvron début Juillet.
Epreuve Poney 4c : 1ère Hélèna Jallot avec Junior.
Epreuve Poney 3c : 1ère Pauline Callo avec Star de Chambord
2ème Séphora Ramdani avec Olive du Challois
Epreuve Poney 3d : 1ère Pauline Callo avec Loko de L'Equibel
2ème Mathis Desage avec Loko de L'Equibel 4ème Prune Pandele avec Nougat Night, 5 ème Marie Morin Schneider avec Sasoue de Mela
Epreuve Poney 1D : 1ère Léa Laurent avec ViceVersa .
Félicitations à tous les participants, cavaliers, parents, coach, supporters et bon vent pour Lamotte !!Rendez vous pour le championnat régional de Voltige qui se déroulera à L'Etrier charentais le 14 juin puis le Festi pro les 3,4,5 juillet. Entrée gratuite.

Trois jours de concours

VENDREDI 4 JUILLET 20
WWW.SUDOUEST.FR

LA COURONNE L'Étrier charentais organise, d'aujourd'hui à dimanche, son « Festijumpro ». 16 épreuves sont programmées et 819 concurrents sont engagés

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Autrefois, le « Festijump » de l'Étrier charentais réunissait, dans un même temps, le « Festijump », réservé aux amateurs et le « Festijumpro ». « Mais c'était difficile à gérer car cela ramenait beaucoup de compétiteurs », indique le président Pascal Chabanne.

D'où la décision l'an passé de couper désormais l'événement en deux. Le « Festijump », s'est ainsi déroulé à la fin d'octobre. Place à présent au « Festijump Pro » qui commence aujourd'hui et s'étalera jusqu'à dimanche soir. Une organisation au long cours, d'autant plus que, excellente nouvelle pour le club, on compte 819 engagés au total sur les 16 épreuves programmées (1).

« C'est énorme. Dans l'espèce de morosité actuelle, et en raison de la concurrence d'un concours en Gironde, on s'attendait plutôt à une baisse des effectifs. Cela prouve que l'épreuve plaît », se réjouit Pascal Chabanne. Tout comme séduit, sans doute, la capacité d'accueil du club angoumoisin, grâce notamment à une bonne entente avec la Société des courses qui gère l'hippodrome voisin. « On va accueillir 100 chevaux venus de l'extérieur dans des box en dur. Ça rassure les cavaliers sur le confort de leurs chevaux. » Côté organisation, 50 bénévoles et les 12 salariés du club ont été mobilisés pour tenir les trois longues journées qui s'annoncent. « Vendredi, on commencera à 8 heures pour finir vers 21 h 30, samedi ce sera de 7 à 21 heures et dimanche de 9 à 19 heures », souligne le président.

Charlotte Baylet en action, la cavalière de l'Étrier charentais peut remporter le Grand Prix amateur. PHOTO DR

Des cavaliers locaux

On l'a dit, 16 épreuves sont inscrites, dont l'intensité culminera dimanche avec le Grand Prix Pro (1,35 m), une épreuve sur deux manches (à partir de 14 heures) dont le chef de piste est Patrick Poletto, ancien membre de l'équipe de France. « Il a une très bonne réputation, c'est ce qui a dû attirer aussi les cavaliers. Il devrait y avoir 12 obstacles sur la première manche, dont un double et un triple, et 10 dans la seconde ». Un Grand Prix que devraient se disputer le cavalier de Saint-Jean-d'Angély Jérôme Gachignard, « il l'a déjà gagné », souligne Pascal Chabanne ; le Deux-Sèvrien Jacques Bourven, Frédéric Berthelot, autre Maritime, le cavalier de la Haute-Vienne Frédéric Boilève, « il a déjà fini 3e », celui des Flandres Jean-Charles Bernast ou encore le Girondin Sébastien Bourlot. « Le junior Antoine Denibeau (Vienne) peut aussi faire une place ». Tout comme le cavalier de Vars Thibault Tardieu.

Du côté des membres de l'Étrier charentais (20 engagés), on suivra le professionnel Johannes Coignoux qui disputera les épreuves 1,30 m du vendredi et samedi, « des épreuves qui sont des passeports pour le Grand Prix ». Mélanie Cahier, sur le Grand Prix amateur 1, 10 m, clôturera ce week-end de compétition. « Elle avait gagné l'an passé avec Ocklay, alors pourquoi pas recommencer ? ». Et enfin Charlotte Baylet sur le Grand Prix amateur 1, 25 m, un concours sur une manche avec barrages (dimanche matin à, partir de 10 heures). « C'est une cavalière très expérimentée qui est arrivée au club il y a un an. » Le spectacle devrait, en tout cas, être superbe.

(1) L'entrée tout au long du week-end est gratuite sur le site de La Tourette. Ce soir, un écran géant sera installé pour suivre le quart de finale de la Coupe du monde de football France-Allemagne (18 heures).

EQUITATION FESTIJUMPRO

Un Festijump Pro 2015 record

Pour sa troisième édition dans le format actuel, le Festijump Pro a connu une participation record sur le complexe de l'Etrier Charentais. De bon augure pour l'avenir.

Jean-Charles Boyer a remporté hier soir l'épreuve phare de Festijumpro, à savoir le Grand Prix du Grand-Angoulême 140 cm. Au terme d'une journée à rallonge qui a vu le début de l'épreuve repoussé à près de 18 heures alors qu'il était annoncé à 13h30 (!), Boyer s'est imposé après un barrage opposant sept concurrents. Il devance au chrono et après un sans-faute Audrey Radet, puis le grandissime favori, l'Angérien Jérôme Gachignard, qui avait placé deux de ses montures parmi les barragistes.

« Je suis très content malgré les conditions et la chaleur pesante tout au long du week-end, commentait le vainqueur. *Quand j'ai vu que Jérôme Gachignard qui était parti avant moi dans le barrage a fait une faute, ça m'a donné confiance ».*

Le Prix du Grand-Angoulême, épreuve phare du plateau, a finalement eu lieu en toute fin d'après-midi hier. Photo Maud Bouzat

> « C'est la confirmation que ce club vit bien quand l'on voit tous les jeunes concernés par l'événement. »

Au total et après trois jours de compétition, plus de 2000 personnes ont gravité ce week-end autour du parcours de l'Etrier Charentais, où 800 participants étaient au rendez-vous. Amateurs comme professionnels, toutes et tous ont pu bénéficier de conditions idéales malgré une chaleur pesante qui a fatigué les montures. Si les pointures ont tenu leur rang, les locaux ont aussi montré de belles aptitudes avec des résultats probants. Pour le plus grand plaisir de Pascal Chabanne, président de l'Etrier Charentais, conforté par la réussite affichée.

Une équipe rôdée

« Ce n'est pas parce que l'on est bénévole que l'on est amateur ». A la vue du sourire affiché par Pascal Chabanne, on peut lire une vraie satisfaction. Tous les membres du club étaient sur le pavillon durant les trois jours de compétition où la foule des grands jours s'est amassée.

« C'est un plaisir de voir les gens présents en nombre, plus qu'à l'habitude, explique-t-il. *C'est la confirmation que ce club vit bien quand l'on voit tous les jeunes concernés par l'événement. Ils sont présents pour aider sur les trois jours et ce sont eux qui démontrent que l'esprit club est bel et bien présent. »*

Le chef de piste, Patrick Poletto, a concocté durant le week-end des parcours sélectifs salués par le président de l'Etrier: *« Chaque année, on se doit de se remettre en question afin de progresser*, avoue-t-il. *Si l'on veut être à la hauteur, c'est une nécessité. Quant à la qualité des parcours, un grand merci à Patrick Poletto, qui est un chef de piste formidable et réputé. »*

Prix de la Charente Libre (Amateur 2 Vitesse 1.05m). 1. Helen O'Connor - Syrius de Godon; 2. Tom Chevalier - Ouiquidy d'Aq; 3. Anaïs Barange - Quick Co.
Prix Optical Center (Amateur 1 Grand Prix 1.20m). 1. Constance Pasquet - Chilly I; 2. Xavier Houlbreque - Samba d'Elepi; 3. Juliette Courait - Souraya d'Argent.
Prix Purina (Pro 2 Grand Prix 1.30m). 1. Bruno Jazédé et Sorbet du Boulat; 2. Hugo Barthelaix et Magique Saincrit; 3. Philippe Casas et Quarillon du Rocher.
Prix Intermarche Netto (Amateur 2 Vitesse 1.05m). 1. Emma Bonneilleau et Quicksand de la Tour; 2. Théo Brancateoni et Question d'Acy; 3. Prescilla Villeger et Radiante de Pilemie.
Prix Equimatos (Amateur 1 Spéciale 1.15m). 1. Ophélie Chauveau et Ulla de la Bergerie; 2. Virginie Sauzeau et Taiga; 3. Hélène Sequin et Newton du Brio.
Prix de la Ville d'Angoulême (Pro2 Grand Prix 1.35m). 1. Jérôme Gachignard et Great Miracle; 2. Jean-Paul Fillaud et Ouid Chassagne; 3. Mathieu Bonnet et Taiga des Ouches.

EQUITATION

Un titre de championne de France pour Marina Martin

La sociétaire de l'Etrier Charentais a remporté le titre de champion de France en poney 2C. A 13 ans, elle représente l'avenir du club.

Marina Martin à l'entraînement avec sa monture Star de Chambord. Photo Renaud Joubert

C'est une consécration. À seulement 13 ans, Marina Martin est devenue, le 12 juillet dernier, championne de France en Poney 2C, catégorie minimes à La Motte Beuvron dans le Loir-et. Après un sans-faute en qualification, condition sine qua non pour aller en finale.

En duo avec sa monture Star de Chambord, elles ont dompté les obstacles de 80 cm et triomphé de la concurrence, repoussant son dauphin à plus d'une seconde, une avance considérable à ce niveau.

Le tout en ayant réalisé un nouveau sans-faute. Une jolie surprise pour Marina Martin qui ne s'attendait pas à cela: «*J'étais stressée. En plus, une de mes amies est tombée peu de temps avant que je débute. Mais je suis vraiment contente de la place. C'est une belle fierté*». Car il y avait tout de même 64 concurrents dans sa catégorie, filles et garçons mélangés.

L'an prochain, elle passe exclusivement à cheval

C'est d'ailleurs le seul sport où hommes et femmes luttent à armes égales. Mais pour sa monitrice et entraîneur Delphine Rat: «*Elle a beaucoup progressé, cela fait deux ans qu'elle travaille avec sa ponette. C'est dommage pour sa copine qui tombe*». Avec le brin de réussite qui va avec, puisqu'elle bénéficiait d'un dossard avantageux, qui lui a permis de s'élancer dans les dernières: «*Nous connaissions les temps des autres, nous savions ce que Marina devait faire*» ajoute Delphine Rat.

En effet après Marina Martin, il ne restait plus que deux concurrents à s'élancer.

Cette victoire, c'est également la récompense de la politique du club de l'Etrier Charentais, qui permet à des cavaliers non-propriétaires d'accéder au plus haut niveau de compétition, le club étant propriétaire de chevaux et poney: «*Nous voulons emmener un maximum de monde au plus haut niveau*». Posséder un cheval coûte cher et cela fermerait les portes à beaucoup de monde. Mais cela porte ses fruits puisque ce titre est le tout premier de l'histoire de ce club, après la jolie 2e place par équipe, obtenue l'an dernier.

> C'est la récompense de la politique du club de l'Etrier Charentais, qui permet à des cavaliers non propriétaires d'accéder au plus haut niveau de compétition.

La passion est également très importante dans le club, comme le fait remarquer Cathy Gassout, la directrice de l'Étrier Charentais: «*Ici la place passe derrière le plaisir éprouvé par la pratique de l'équitation*»

Marina Martin était accompagnée par cinq autres jeunes: Léa Laurent, Pauline Callo, Bénédicte Alleron, Mathis Desage et Marie Morin.

«Plus une passion qu'un métier»

Une petite déception sur la place par équipe, qui ne fut pas à la hauteur de 2014.

Ce titre couronne toutefois sa dernière année en poney. Car la jeune fille va se consacrer exclusivement au cheval. Elle qui cette année a gagné les trois concours auxquels elle était engagée.

Déjà de belles promesses pour celle qui s'entraîne une à deux fois par semaine: «*Mais depuis les vacances, je suis presque tous les jours au club*». Elle ne se voit pourtant pas vivre du cheval: «*Pour moi c'est plus une passion qu'un métier, je ne me vois pas devenir monitrice ou cavalière à très haut niveau*».

Etienne GOURSAUD

Pauline Roylou sacrée championne de France minimes à cheval

Un bonheur n'arrive jamais seul. Une semaine après le titre de Marina Martin, c'est Pauline Rouylou qui est devenue le week-end dernier championne de France minimes Club 2, avec sa monture Vici de la Comoe. Nouvelle récompense pour l'Étrier Charentais, qui couronne un mois de juillet parfait pour le club. C'est leur premier titre individuel à cheval depuis vingt ans. Également à Lamotte-Beuvron, la jeune angoumoisine de 14 ans a écrasé la concurrence, reléguant son dauphin à plus de cinq secondes. Considérable. Les obstacles à 90 cm n'ont été qu'une formalité, les 124 autres participants également. Une récompense également pour son entraîneur Johannes Coignoux.

E.G

Pauline Roylou a remporté la mise en catégorie minimes club2. Photo DR

RENTE
RESS

ıampionne nce pour r Charentais

ONNE L'Étrier Charen- 'enorgueillir d'un titre e week-end dernier, à euvron, dans le Loir-et- na Martin a été sacrée ne de France de saut s, avec Star du Cham- oney appartenant au nestre du Grand-Angou- aînés par Delphine Rat, Star du Chambord ont ix parcours sans faute. eaucoup de résultats ampionnats précé- placé des cavaliers x premiers. Mais ce ti- lque chose d'inédit de-

Marina Martin, Star du Chambord, Delphine Rat et les jeunes cavaliers de l'Étrier Charentais. PHOTO THOMAS LEBRETON/AUD

puis au moins dix ans », précise Delphine Rat.

À 13 ans, Marina Martin compte déjà dix années d'équitation. « J'essaie de pratiquer une à trois fois par semaine », explique-t-elle. « Marina monte régulièrement Star du Chambord, elle avait les capacités d'accéder à ce titre », ajoute son entraîneur. Outre Marina, sept jeunes du club ont participé à ces championnats de France : Océane Chauveau, Léa Laurent, Pauline Callo, Bénédicte Alleron, Mathis Desage et Marie Morin-Schneider.

Ted16 GDS Charente
L'action sanitaire ensemble

N° client : 990262
Contrat annuel n° :010615

CONTRAT DE DERATISATION

Entre les soussignés : **ETRIER CHARENTAIS - LA TOURETTE - 16400 LA COURONNE**

et

TED16 GDS La Tourette - 16400 LA COURONNE

Il a été convenu ce qui suit :

TED16 GDS s'engage à procéder aux travaux de dératisation aux lieux suivants :

☐ Maison d'habitation ☒ Bâtiment agricole ☐ Bâtiment industriel
☐ Bâtiment communal ☐ Autres, à préciser :

d'une superficie d'environ 2500 m².

Ces travaux se feront aux conditions suivantes :

➔ POSE D'APPATS PAR UN AGENT CERTIFIE DE TED16 GDS - service HYGIENE

➔ AVEC **2** TRAITEMENT(S) PAR AN

➔ Calendrier : mois : Juin mois : Décembre mois :
mois : mois : mois :

COUT DE LA PRESTATION COUVERTE PAR CE CONTRAT :

H T :193.89 € majoré de la TVA (selon taux en vigueur)

Mode de paiement : ☐ comptant par chèque ☐ par prélèvement

Les passages supplémentaires à la demande du client seront facturés au tarif prestation.

Durée du Contrat : **1 an**

Ce contrat prenant effet à la date de la signature et sera révisé chaque année à la date anniversaire.
Il pourra être résilié ou réajusté à la demande de l'un ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception avec un préavis d'un mois.

Les fiches des données de sécurité (FDS) sont disponibles par courrier sur demande.
Centre antipoison : Hôpital Tripode de Pellegrin 33000 Bordeaux tél : 05.56.96.40.80

La société TED 16 GDS est couverte au titre de la responsabilité civile, par une police d'assurances souscrite auprès de GROUPAMA NIORT – Contrat n°04267662Q
N° Agrément traitement antiparasitaire de l'entreprise : PC01583
N° Agrément traitement antiparasitaire du technicien : V 01 CA 1359

Fait à la Couronne, le 27 mai 2015

Le client,
Bon pour accord

Le service hygiène,
Béatrice CLAPAUD

ASSO TED16 GDS Logis de la Tourette – 16400 LA COURONNE – Tél : 05.45.23.71.25 – Fax : 05.45.61.66.46 – Email : gds16@reseaugds.com
SIRET : 513 023 275 00011 – Code APE : 9499 Z

SAVELYS GDF SUEZ

Votre facture

Facture du 11/07/2015 N° 6KI18945862
Validité du contrat : du 01/09/2015 au 31/08/2016

Agence ANGOULEME :
126 AVENUE DE BRETAGNE
16000 ANGOULEME
Service client : 05.45.95.61.62
Lun-Ven 7H30-19H30 /Sam 8H-12H
angouleme@savelys.fr

D52089046195 06643 DD 571447 ■ 1004
1/2 6643/11140 - 30907 - 562080417

Coordonnées de l'installation :
ETRIER CHARENTAIS
15 ROUTE DE LA PETITE TOURETTE
16400 LA COURONNE

ETRIER CHARENTAIS
15 ROUTE DE LA PETITE TOURETTE
16400 LA COURONNE

N° de client : 88794/81161
N° de contrat : 1135094-15244 R
Appareil concerné : CYTHIA DF1 41
Date de mise en service : 01/08/2005

rmules & Options	Qté	Prix Unitaire € HT	Total € HT	Total € TTC
Formule SECURITE ★	1	169,58 €	169,58 €	203,50 €
Option Ramonage Fioul	1	24,64 €	24,64 €	29,57 €

POINTS FIDELITE

au 27/07/2015 : 500 points

A valoir sur l'achat d'un appareil neuf, hors accessoires, chez SAVELYS sous réserve de souscription de ce contrat. Valeur du point : 0,18 € TTC. Réglement de l'opération disponible à votre agence.

MENSUALISATION

Vous avez la possibilité d'échelonner le paiement de vos prestation par prélèvement automatique mensuel (le 5 de chaque mois), montant de chacune des 12 échéances mensuelles : 19,42 € TTC.

Total à régler avant le : 01/09/2015 **233,07 € TTC**

TVA à 20% SUR LES ENCAISSEMENTS : 38,85 € SUR 194,22 € HT

CPTE FOURNIS.	401 64
MONTANT H. T.	194,22
445660	38,85
635051	29,57
	233,07
	5315

SAISI LE

SF006 / T01 / L02

Conformément à la réglementation, vous avez la possibilité de dénoncer votre contrat par courrier jusqu'au 01/09/2015.

3 MOYENS DE RÉGLER VOTRE FACTURE :

PRÉLÈVEMENT MENSUEL VOTRE CONTRAT
À 19,42 € TTC / mois
Retournez à votre agence SAVELYS
le coupon ci-contre + RIB
+ autorisation prélèvement

TIP
Retournez dans l'enveloppe jointe
le coupon ci-contre+RIB si mentionné

CHÈQUE
Retournez dans l'enveloppe jointe
le coupon ci-contre + chèque à l'ordre de SAVELYS